



**Direction générale de la mondialisation,
de la culture, de l'enseignement
et du développement international**
*Délégation pour l'action extérieure des
collectivités territoriales*

Paris, le 14 novembre 2018

COMMUNIQUÉ

Lancement d'un appel à projets « Autorités locales : partenariats pour des villes durables » par la Commission européenne

La Délégation à l'action extérieure des collectivités territoriales (DAECT) du MEAE souhaite attirer l'attention des collectivités territoriales sur la parution d'un appel à proposition lancé par la direction générale du développement et de la coopération internationale de la Commission européenne (DG DEVCO) du 29 octobre au 6 décembre 2018, intitulé « **Autorités locales : Partenariats pour des villes durables** », dans le cadre du programme thématique « Organisations de la société civile et autorités locales (OSC-AL) ». L'enveloppe globale mise à disposition au titre du présent appel à propositions s'élève à 53 millions d'euros.

En cohérence avec l'Agenda 2030 de développement durable, l'objectif général de cet appel à projets est donc de promouvoir le développement urbain intégré grâce à des partenariats entre autorités locales des États de l'Union européenne (UE) et des pays partenaires.

Les partenariats ont pour but de soutenir les autorités locales des pays partenaires dans leur gestion du développement urbain durable grâce au renforcement de compétences et à la prestation de services. Les échanges de pair à pair entre collectivités territoriales sont au cœur de l'approche proposée. Les actions peuvent aussi bien soutenir la création de nouveaux partenariats que la montée en gamme de partenariats existants.

Le délai pour soumettre la « note succincte » constituant la première étape de la candidature est le 6 décembre 2018 à 12h.

Pour aider les demandeurs à se familiariser avec le système avant d'introduire une demande en ligne, une séance d'information a été organisée le 7 novembre 2018. [L'enregistrement de la séance d'information est disponible en ligne.](#)

Tous les documents nécessaires à la formulation de la note succincte, et notamment les fiches explicatives, sont disponibles sur le [site de la Commission européenne](#).

La DAECT encourage les collectivités territoriales françaises à répondre à cet appel.

Contact :

Hélène HAMPARTZOUMIAN, chargée de mission auprès de l'Ambassadeur, déléguée pour l'action extérieure des collectivités territoriales

Tél: +33 (0)1 43 17 62 62 | helene.hampartzoumian@diplomatie.gouv.fr



Suivez l'actualité de la coopération décentralisée sur [@CNCD_fr](#)